

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration qui concerne l'acquisition du contrôle exclusif du groupe Nuti par LVMH Métiers d'Art, via une prise de participation à hauteur de 55 % du capital et des droits de vote y afférents.

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : Société « LVMH Métiers d'Art SAS » ;
- **La cible** : « Groupe Nuti. ».

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Les secteurs de la vente de cuirs et peaux transformés, la vente de produits chimiques utilisés dans l'industrie du tannage et le marché du luxe.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 novembre 2023.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

LVMH Métiers d'Art SAS a notifié au Conseil de la Concurrence une opération de concentration consistant en l'acquisition du contrôle exclusif du groupe Nuti à travers une prise de participation à hauteur de 55 % du capital et des droits de vote y afférents.

LVMH Métiers d'Art SAS est une filiale entièrement détenue par LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE, société holding du groupe LVMH, présent dans le secteur du luxe dans le monde entier. LVMH Métiers d'Art SAS a notamment pour vocation de contribuer à la protection et au développement des savoir-faire artisanaux et de l'accès aux matières premières, via notamment des prises de participation et un accompagnement dans la durée de ses partenaires.

Le Groupe Nuti est actif dans la production et la vente de cuirs et de peaux transformées pour l'industrie du cuir et de produits chimiques pour l'industrie du tannage.

Fait à Rabat le 02 novembre 2023.